



**FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS  
DE FRANCHE COMTE**

RAPPORT GENERAL

RAPPORT SPECIAL

**Exercice clos le 30 juin 2010**

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS  
DE FRANCHE COMTE

RAPPORT GENERAL



# AC2R

Société de Commissaires aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

Adresse postale :

AC2R – 8 rue Bernard Palissy - BP 90463 – 70007 VESOUL CEDEX

Tél. 03.84.76.52.13

Fax 03.84.76.87.96

## FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DE FRANCHE COMTE

Siège Social : 26 A route de Lyon  
25720 BEURE

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2010**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à VESOUL, le 8 mars 2011

Pour la SELARL « AC2R »,  
Rémi ROMARY  
Commissaire aux Comptes



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300609
Capital souscrit non-appelé				
Capital souscrit non-appelé				
Immobilisations incorporelles	17 523,18	17 429,68	93,50	
Frais d'établissement				
Frais de recherche & développement				
Concessions, brevets, licences	17 523,18	17 429,68	93,50	
LOGICIEL MICROSOFT OFFICE PRO 20510000	906,95		906,95	906,95
LICENCES MICROSOFT 20530000	613,28		613,28	514,28
ARCVIEW 8.3 20540000	2 305,88		2 305,88	2 305,88
LOGICIELS IGN 20550000	13 697,07		13 697,07	13 697,07
AMORTIS.LOGICIEL MICROSOFT 28051000		906,95	-906,95	-906,95
AMORT.LICENCES MICROSOFT 28053000		519,78	-519,78	-514,28
ARCVIEW 8.3 28054000		2 305,88	-2 305,88	-2 305,88
LOGICIELS IGN 28055000		13 697,07	-13 697,07	-13 697,07
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 790,09	10 666,46	2 123,63	2 460,83
Terrains				
Constructions				
Installations techn., mat., outil				
Collections				
Autres immob. corporelles	12 790,09	10 666,46	2 123,63	2 460,83
MAT.DE BUREAU ET INFORMATIQUE 21830000	9 381,15		9 381,15	8 483,15
MOBILIER 21840000	3 408,94		3 408,94	3 408,94
AMORT.MAT.BUR.ET INFO 28183000		7 855,29	-7 855,29	-6 890,64
AMORT.MOBILIER 28184000		2 811,17	-2 811,17	-2 540,62
Immob. corporelles en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	1 106,90		1 106,90	906,90
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	1 106,90		1 106,90	906,90
DEPOT ET CAUTIONNEMENT 27550000	1 106,90		1 106,90	906,90
<b>TOTAL I</b>	<b>31 420,17</b>	<b>28 096,14</b>	<b>3 324,03</b>	<b>3 367,73</b>
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnement				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.				

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes  
Membre de la  
Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 300609
Avances & acomptes versés/com.				
Créances	246 561,08		246 561,08	196 192,20
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	246 561,08		246 561,08	196 192,20
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i> 46870000	246 561,08		246 561,08	196 192,20
Capital souscrit -appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Disponibilités	96 844,31		96 844,31	141 672,03
Disponibilités	96 844,31		96 844,31	141 672,03
<i>C R C A</i> 51210000				141 672,03
<i>CRCA LIVRET A</i> 51220000	61 319,27		61 319,27	
<i>CRCA COMPTE/LIVRET</i> 51230000	35 023,95		35 023,95	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i> 51870000	501,09		501,09	
Charges constatées d'avance	20 309,22		20 309,22	17 431,93
Charges constatées d'avance	20 309,22		20 309,22	17 431,93
<i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i> 48610000	20 309,22		20 309,22	17 431,93
<b>TOTAL II</b>	<b>363 714,61</b>		<b>363 714,61</b>	<b>355 296,16</b>
Charges à répartir/plus.exerc.(III)				
Charges à répartir/plus.exerc.				
Primes rembours. d'obligations (IV)				
Primes de rembours. d'obligations				
Ecart de conversion actif (V)				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>395 134,78</b>	<b>28 096,14</b>	<b>367 038,64</b>	<b>358 663,89</b>

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes  
Membre de la  
Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 300609
Capital				
Capital				
Primes d'émission, de fusion				
Primes d'émission, de fusion				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatif sans droit de rep.				
Fonds associatif				
Réserves				
Réserve légale			70 412,60	73 683,79
RESERVE	10610000		70 412,60	73 683,79
Rés. statutaires ou contractuelles			70 412,60	73 683,79
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Report à nouveau			181 687,01	181 687,01
REPORT A NOUVEAU	11100000		181 687,01	181 687,01
Résultat de l'exercice				
Résultat de l'exercice			14 043,55	-3 271,19
			14 043,55	-3 271,19
Subventions d'investissement				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL I			266 143,16	252 099,61
Produits émissions titres particip.				
Produits émissions titres particip				
Avances conditionnées				
Avances conditionnées				
TOTAL I BIS				
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL II				
Emprunts obligataires convertibles				

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes  
Membre de la  
Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes		Valeurs nettes	Au 300609
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes aup. étab. crédit		3 326,63	
Emprunts & dettes aup. étab. crédit		3 326,63	
C R C A	51210000	3 326,63	
Emprunts et dettes financ. divers			
Emprunts et dettes financ. divers			
Compte de liaison			
Compte de liaison			
Avanc. & acptes reçus/com en cours			
Av. & ac. reçus s/com. en cours			
Dettes fourniss. & cptes rattachés		3 370,60	2 142,43
Dettes fourniss. & cptes rattachés		3 370,60	2 142,43
FOURNISSEURS-FACTUR.A RECEVOIR	40810000	3 370,60	2 142,43
Dettes fiscales et sociales		26 316,84	29 257,03
Dettes fiscales et sociales		26 316,84	29 257,03
REMUNERATIONS DUES	42101000	110,78	5 407,90
PROVISIONS CONGES PAYES	42820000	9 044,00	5 862,00
PERSONNEL - CHARGES A PAYER	42860000	551,93	1 688,44
M S A	43111000	9 975,81	10 965,83
MERCER	43730000	1 015,99	991,50
RETRAITE SUPPLEM	43740000	1 024,33	1 117,36
CHARGES A PAYER/CP	43820000	4 522,00	3 224,00
CHARGES A PAYER	44860000	72,00	
Dettes sur immo. et cptes rattachés			
Dettes sur immo. & cptes rattachés			
Autres dettes		67 881,41	74 539,82
Autres dettes		67 881,41	74 539,82
CHARGES A PAYER	46860000	67 881,41	74 539,82
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	48710000		625,00
TOTAL III			106 564,28
Ecart de conversion passif (IV)			
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I+Ibis+II+III+IV)		367 038,64	358 663,89

AC2R

SELARL de Commissaires aux Comptes  
Membre de la

Compagnie Régionale de Besançon

100-896-48



Détail des postes		Au 300610	Au 300609
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Montant net Chiffre d'affaires (A)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (B&S)			
Autres produits d'exploitation (B)			
Production stockée		358 739,20	302 103,24
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		250 641,33	237 591,28
<i>JACHERES-PARTICIPAT*FEDERAT*</i>	74018000	34 689,73	31 114,05
<i>SUBVENTIONS</i>	74200000	90 673,50	89 927,83
<i>SUBVENTION CONSEIL REGIONAL</i>	74210000	100 000,00	100 000,00
<i>AUTRES SUBVENTIONS</i>	74800000	25 278,10	16 549,40
Reprise /prov. & transferts charge		23 109,07	11 523,96
<i>REPRISES SUR AV.EN NATURE</i>	79110000	2 156,16	2 156,16
<i>AIDE A L'EMPLOI</i>	79120000	15 726,69	6 936,20
<i>AUTRES TRANSFERT DE CHARGES E</i>	79180000	5 226,22	2 431,60
Autres produits		84 988,80	52 988,00
<i>COTISATIONS FEDERATIONS</i>	75600000	84 988,80	52 988,00
<b>TOTAL (A+B)</b>		<b>358 739,20</b>	<b>302 103,24</b>
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)			
Quotes parts résultat/op. comm.			
PRODUITS FINANCIERS (III)			
De participations		844,31	
D'autres valeurs mobil. & créances			
Autres intérêts et produits assim.		844,31	
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>	76880000	844,31	
Reprise/provis. & transf. charges			
Différ. positives de change			
Prod. nets/cess. val. mobil. plac.			
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)			
Sur opérations de gestion		45,00	
Sur exercices antérieurs		<del>45,00</del>	
<i>PRODUITS/EXERCICES ANTERIEURS</i>	77210000	<del>45,00</del>	
Sur opér. de capital, cess. actifs			
Sur opér. de capital, subv. d'inv.			
Autres opér. de capital			
Reprises/prov. & transf. de charges			
Solde débiteur			3 271,19
Perte			3 271,19
<b>TOTAL GENERAL (PRODUITS)</b>		<b>359 628,51</b>	<b>305 374,43</b>

**AG2R**  
 SELARL de Commissaires aux Comptes  
 Membre de la  
 Compagnie Régionale de Besançon

Détaill des postes		Au 300610	Au 300609
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Coût d'achat des marchandises			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de march.			
Consommation exercice /tiers		199 210,97	170 578,35
Achats matières premières			
Achats autres approvisionnements			
Variation de stocks Mat./approv.			
Autres achats et charges externes			
ELECTRICITE-GAZ	60612000	1 218,19	1 257,24
CARBURANT	60614000	4 582,63	4 307,42
FOURNITURES DE BUREAU	60640000	1 249,99	2 041,91
PETIT EQUIPEMENT	60650000	826,73	683,38
ACHATS SEMENCES	60680000	55 652,08	41 904,97
SOUS TRAITANCE GENERALE	61100000	62 282,33	76 937,54
LOCAT° IMMOB.BUREAUX	61320000	4 409,40	4 409,40
LOCATION VEHICULE	61380000	10 046,54	9 319,54
ENTR.&REPARAT°DES CONSTRUCTIO	61520000	151,16	114,29
ENTRETIEN ET REPARAT°VEHICULE	61552000	1 153,59	213,71
ASSURANCE	61640000	1 602,03	1 582,85
DOC. TECHNIQUE ET GENERAL	61810000	516,70	847,85
HONORAIRES	62263000	2 943,69	2 093,50
ANNONCES ET INSCRIPTIONS	62310000	698,00	
SALON - EXPOSITION	62330000	1 539,00	874,75
FRAIS DIVERS	62380000	37 434,24	8 256,33
INDEMNITE DE MISSION	62510000	1 570,75	1 863,03
AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT	62520000	2 840,49	7 569,16
FRAIS RECEPTION/REUNION	62570000	5 751,89	3 489,57
TELEPHONE	62610000	1 522,08	2 019,81
AFFRANCHISSEMENT	62620000	692,12	429,60
SERVICES BANCAIRES	62780000	290,34	215,50
COTISATIONS	62818000	237,00	147,00
Impôts, taxes et vers. assimilés		906,54	1 240,48
Impôts, taxes et vers/ assimilés		906,54	1 240,48
TAXE SUR SALAIRES	63111000	72,00	357,00
FORMATION CONTINUE	63331000	834,54	883,48
Charges du personnel		96 275,04	97 945,66
Salaires et traitements		62 797,01	63 057,43
SALAIRE DE BASE	64111000	41 668,48	45 537,39
PRIME-INDEM.CONVENTIONNELLE	64112000	9 928,37	9 501,88
CONGES PAYES	64120000	9 044,00	5 862,00
INDEM.ET AVANTAGES DIVERS	64142000	2 156,16	2 156,16
Charges sociales		33 478,03	34 888,23
MSA	64511000	22 240,33	22 789,46
MERCER	64521000	3 104,77	3 059,73
RETRAITES SUPPLEMENT.	64532000	3 610,93	3 811,04
CHARGES SOC./CONGES PAYES	64580000	4 522,00	3 224,00
Autres charges de gestion courante		46 909,29	33 676,00
Subventions versées		46 909,29	33 676,00
SUBVENTIONS TERRITOIRE	65720000	13 026,07	2 832,11
CONTRATS JACHERES	65740000	33 883,22	30 843,89

SELARL de Commissaires aux Comptes  
 Membres de la  
 Compagnie Régionale de Besançon

Détail des postes			Au 300610	Au 300609
<b>Charges exceptionnelles</b>			279,00	
Charges sur exercices antérieurs			279,00	
<i>CHARGES/EXERCICES ANTERIEURS</i> 67210000			279,00	
<b>Dotations aux amortis. &amp; provisions</b>			1 240,70	1 576,24
Amort. sur immobilisations			1 240,70	1 576,24
<i>DOTAT.AMORTIS.IMMOB.INCORPOREL</i> 68111000			1 240,70	
<i>DOTATION.AMORTIS.IMMO.CORPOREL</i> 68112000				1 576,24
Provis. sur immobilisations				
Provis. sur actif circulant				
Amort. pour risque et charges				
<b>Autres charges</b>			763,42	357,70
Autres charges			763,42	357,70
<i>REMBOURSEMENT PERMIS DE CHAS</i> 65810000			763,42	357,70
<b>TOTAL I</b>			345 584,96	305 374,43
<b>QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)</b>				
Quotes-parts résultats/op comm.				
<b>CHARGES FINANCIERES (III)</b>				
Dot. aux amort. & aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cess. mob. de plac.				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amort. & provis.				
<b>PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)</b>				
Partic. salariés Expansion				
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)</b>				
Impôts sur les bénéfices				
<b>Solde créditeur</b>			14 043,55	
Bénéfice			14 043,55	
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			359 628,51	305 374,43

**AC2R**

SELARL de Commissaires aux Comptes  
Membre de la  
Compagnie Régionale de Besançon

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS  
DE FRANCHE-COMTE

COMPTES ANNUELS 2009-2010

---

**Annexe des Comptes Annuels**

Exercice clos le 30 JUIN 2010

Règles et méthodes comptables  
Engagements financiers et autres informations  
Notes sur le Bilan Actif  
Notes sur le Bilan Passif  
Détails produits et charges

<p><b>AC2R</b> SELARL de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Besançon</p>
--

Total du bilan avant répartition : 367 068,64 €

Résultat : Bénéfice de 14 043,55 €

## 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

---

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanences des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont celles proposées par le plan comptable général en vigueur.

## 2 ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

---

<u>Engagements donnés :</u>	Non recensé
<u>Dettes garanties par des sûretés réelles :</u>	Non applicable
<u>Autres informations significatives :</u>	Néant

<b>AC2R</b> SELARL de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Besançon
--

## 3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement : Non applicable

Fonds commercial : Non applicable

Actif immobilisé : Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelli.	17 424 €	99 €	- €	17 523 €
Immo. corporelles	11 892 €	898 €	- €	12 790 €
Immo. financières	907 €	200 €	- €	1 107 €
TOTAL.....	30 223 €	1 197 €	- €	31 420 €

Immo. incorporelles	17 424 €	6 €	- €	17 430 €
Immo. corporelles	9 431 €	1 235 €	- €	10 666 €
Titres équivalence	- €	- €	- €	- €
Autres Immo. financ.	- €	- €	- €	- €
TOTAL.....	26 855 €	1 241 €	- €	28 096 €

Créances représentées par des effets de commerce : Non applicable

Etat des créances :

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	31 420,17 €	1 240,70 €	30 179,47 €
Actif circulant	343 405,39 €	343 405,39 €	- €
TOTAL.....	374 825,56 €	344 646,09 €	30 179,47 €

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan : Non applicable

Charges constatées d'avance : 20 309,22 €

Charges à répartir : Non applicable

<b>AC2R</b>
SELARL de Commissaires aux Comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de Besançon

## 4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. Réglementées	- €	- €	- €	- €
Prov.p.risq.&charges	- €	- €	- €	- €
Prov.p.dépréciation	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL.....</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Etat des dettes :

Emprunt .....	0,00 €
Prêts .....	0,00 €
Concours bancaire de trésorerie	0,00 €
Intérêts courus	0,00 €
Fournisseurs	3 370,60 €
Dettes sociales & autres dettes	26 316,84 €
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>29 687,44 €</b>

Dettes représentées par des effets de commerce : Non applicable

Produits constatés d'avance : 0,00 €

La FRC FC a mis en œuvre ce printemps une Mesure AgriEnvironnementale pour le Maintien de Prairies Humides de la Vallée de l'Orain dans le Jura en collaboration avec la FDC 39 et la Chambre d'Agriculture 39. Ce projet est financé pour la partie indemnité MAET à l'agriculteur par les fonds des Mesures supplémentaires de la LGC RR (directement payé par l'ASP). La partie concernant les suivis, la communication et la gestion du dossier est financée pour moitié par le Conseil Général du Jura ce qui correspond pour la FRC FC à la somme de 2 700 €.

La convention Agriculture Chasse et Faune Sauvage (Agrifaune) signée en novembre 2007 se poursuit. Un avenant pour 2009 a été signé afin de mettre en place une dizaine de nouveaux projets. Cet avenant a conduit à des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les 4 FDC pour la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Au niveau de la comptabilité, on observe une subvention globale allouée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de 57 000 € et une délégation de maîtrise d'ouvrage aux FDC pour une valeur de 27 000 €.

Pour la saison 2009/2010, le programme JEFs a poursuivi les changements impliqués en 2008 suite aux décisions européennes de supprimer le taux obligatoire de gel jachères PAC.

Le programme comporte donc un part diminuée d'implantation JEFS ce qui réduit l'enveloppe d'indemnisation aux agriculteurs. Par contre la FRC a en contrepartie développé la mise en place d'intercultures faunistiques ce qui a induit une augmentation forte des coûts des semences. A noter que pour ces intercultures l'agriculteur ne perçoit pas d'indemnité mais reçoit uniquement les semences. Le programme poursuit également (avec l'accord du financeur le Conseil Régional) la mise en œuvre de jachères Apicoles hors gel PAC avec prise en charge des semences. Ce programme est toujours soutenu financièrement par le Conseil Régional de Franche Comté via une convention pluriannuelle d'objectifs.

La FRC FC poursuit la mise en œuvre du programme régional de recyclage des cartouches de chasse. Pour cela un dossier de subvention a été déposé auprès de l'ADEME pour un montant de 9 061 € accordés afin de prendre en charge le coût de la collecte et du retraitement notamment.

L'aide du Conseil Régional nommé « aide Emploi tremplin associatif » attribuée à la FRC pour l'embauche en CDI de M SANTARELLI au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et ce pour une durée de trois ans, se poursuit pour M LANGLOIS embauché au 1<sup>er</sup> juin 2009.

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2009, une aide du Pôle Emploi a été octroyée à la FRC pour le poste de Monsieur Paul LANGLOIS.

La FRC a participé au printemps 2009 à la Foire Comtoise à Besançon, ce qui a engendré des frais de communication pour des supports mais il a été négocié la gratuité de la location du stand pour les 2 jours de présence.

Le programme équilibre forêt chevreuil se poursuit pour la 4<sup>ème</sup> année en 2009. Ce programme est cadré par des conventions annuelles avec la DRAAF, le CR et le CG 25 pour les financements. Des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage sont mises en œuvre pour les FDC et des indemnités de déplacements sont versées pour les bénévoles qui réalisent les IKA.

Dans le cadre de ses statuts, la FRC FC a pour objectif de mutualiser pour ses FDC. A cette fin, la FRC FC a coordonné au niveau régional la commande des outils de communication réalisés par la FNC. Cette mutualisation a engendré le paiement de la facture totale de la FNC par la FRC et une facturation de la part correspondante à chaque FDC. Il en est de même pour la facturation de la FNC concernant les repas au Congrès de la FNC.

<p style="text-align: center;"><b>AC2R</b> SELARL de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Besançon</p>
--



FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS  
DE FRANCHE COMTE

RAPPORT SPECIAL



# AC2R

Société de Commissaires aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Besançon

Adresse postale :

AC2R – 8 rue Bernard Palissy - BP 90463 – 70007 VESOUL CEDEX

Tél. 03.84.76.52.13

Fax 03.84.76.87.96

## FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS DE FRANCHE COMTE

Siège Social : 26 A route de Lyon  
25720 BEURE

\*\*\*\*\*

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à VESOUL, le 8 mars 2011

Pour la SELARL « AC2R »,  
Rémi ROMARY  
Commissaire aux Comptes